

**DECISION COMMISSION PERMANENTE - 06/12/2018**

Membres présents : J-C TALBOT, D.POTIRON, M. BONNAUD, F.RIVOIRE, M. MALTRAIT, M. SAINT LOUP, J.RIVOIRE, R.VINCENT

Mme D.BELKHALED-OULHATRI, Directeur de l'Action Sociale  
Mme S.STELMASZYK, Assistante Sociale

DEMANDEUR	AIDE ACCORDEE	NATURE DE LA DEMANDE	CRÉANCIER	OBSERVATIONS
69960 CORBAS	Secours non remboursable : <b>1000,00€</b>	Secours divers	REQUIEM 3 rue des Frères Lumière 69680 CHASSIEU	À préciser lors du virement : Facture N°RE-1270

Directrice de l'Action Sociale,  
Dalila BEKHALED-OULHATRI

La Vice-Présidente du CCAS,  
Martine BONNAUD



*Bonnaud*

Envoyé en préfecture le 31/12/2018

Reçu en préfecture le 31/12/2018

Affiché le

**SLO**

ID : 069-216902734-20181231-CCAS\_2018DC0067-AU